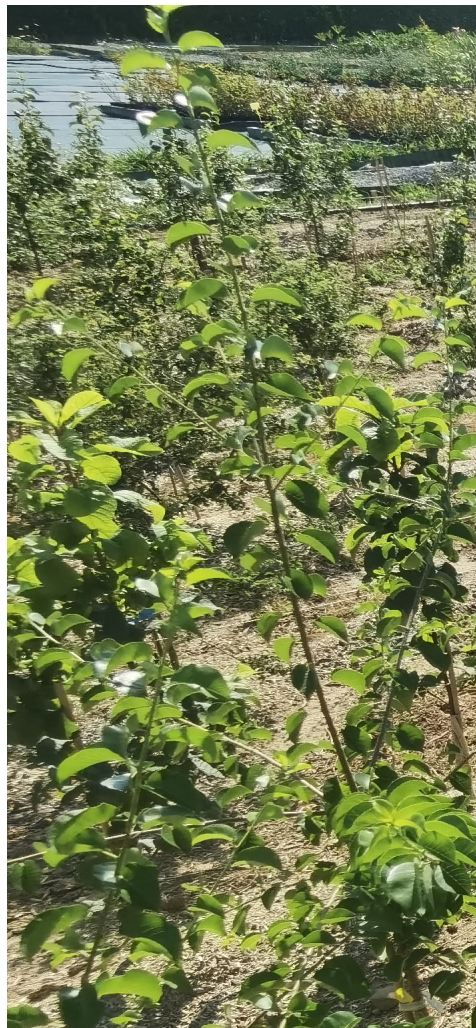


Ardèche

INSTALLATION / Créatrice de la Pépinière de L'Arbre Local (Saint-Georges-les-Bains), Arij Ben Amara a suivi de nombreux dispositifs d'accompagnement de la chambre d'agriculture, déployés pour les porteurs de projet d'installation. Retour d'expériences.

“ Une entité experte ”



de la structurer, sur son contenu et sa cible commerciale, découvrir le métier de pépiniériste en effectuant des stages et commencer à constituer un réseau en rencontrant des pépiniéristes professionnels. Le PAI a pris le relais pour m'accompagner sur la recherche de foncier, la réalisation d'un plan d'entreprise avec des projections économiques et financières plus précises, sur les démarches administratives à effectuer, les formations pratiques et théoriques à suivre. J'ai alors entamé un PPP pour choisir un bon statut d'entreprise et suivre des formations plus techniques afin d'acquies des outils métiers. » Par la suite, Arij Ben Amara choisit de réaliser un diagnostic de potentiel agricole, bien qu'elle ne sollicite pas une DJA³, afin d'affiner son plan d'entreprise et ses cibles de marché.

Au-delà de l'expertise apportée par la chambre, cet accompagnement lui donne confiance et lui permet de constituer un réseau. « La chambre centralise toutes les compétences nécessaires et les acteurs du territoire. C'est très précieux, ça l'est d'autant plus pour quelqu'un de nouveau », indique-t-elle. « L'Ardèche est aussi un département qui m'a soutenu, bien accueilli, qui est engagé et a adhéré à mon projet. »

La chambre d'agriculture de l'Ardèche accompagne les porteurs de projets d'installation grâce à divers dispositifs : le Conseil en évolution professionnelle (CEP), le Point accueil installation (PAI), le Projet de professionnalisation personnalisé (PPP), le Coin du foncier et le diagnostic de potentiel agricole. Des passages « lourds », « interminables », « qui ne font pas tout », estiment parfois les candidats à l'installation. « S'ils sont bien utilisés, au bon moment, avec quelqu'un de porteur, de demandeur, ces dispositifs fonctionnent et permettent d'avancer dans son projet », apprécie Denis Jammes, conseiller accueil, émergence, transmission au sein du service entreprises à la chambre d'agriculture. « Même pour des projets éloignés de leur concrétisation et des projets qui sortent des sentiers battus et des profils classiques ! » C'est le cas d'Arij

Ben Amara, ingénieure en automobile et doctorante en énergie et environnement, installée à Lyon, qui a créé la Pépinière de L'Arbre Local à Saint-Georges-les-Bains en janvier 2023. Une pépinière engagée dans la production de végétaux 100 % locaux.

Le projet de cette jeune femme âgée de 36 ans découle d'une « envie de retour à la nature » à la suite du confinement de 2020. Passionnée par son travail, elle souhaite alors exercer une double activité professionnelle, « concilier ma passion pour l'environnement et l'agriculture, en contribuant à la production de végétaux, d'essences locales et sauvages, qui garantissent une parfaite adaptation aux conditions locales et un soutien actif à la biodiversité, en captant le CO₂ et en revitalisant l'air et le sol, ils génèrent un impact significatif tant à l'échelle locale que globale ». Son ambition est de recréer une chaîne de valeur complète de proximité, de la collecte des semences jusqu'à la mise en culture et l'élevage de végétaux, en s'appuyant sur le cahier des charges de la marque Végétal Local¹ créée essentiellement pour l'implantation de haies en milieux agricole et naturel.

Centralisation des compétences et des acteurs

« Comme je venais d'un milieu professionnel industriel, très différent, je ne savais pas comment m'y prendre », confie-t-elle. Attirée par l'Ardèche, qui se situe à la croisée de trois régions biogéographiques typiques² pour la production d'arbres et arbustes, Arij Ben Amara trouve auprès de la chambre « une entité experte ».

Durant plus d'un an et demi, elle sera accompagnée par plusieurs dispositifs. « Ça s'est décliné en deux étapes. Le CEP m'a permis de passer de l'idée au projet,



Jeunes plants.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT /

- Le **Conseil en évolution professionnelle (CEP)** est un dispositif financé par France compétences, qui accompagne des actifs en réflexion pour une reconversion professionnelle. Il s'adresse généralement à des porteurs de projets en amont de leur projet. Contact : 04 75 20 28 13.
- Le **Point accueil installation (PAI)** est la porte d'entrée des porteurs de projets agricole. Il est destiné à accueillir les personnes qui ont concrètement un projet d'installation sur une structure foncière identifiée. Contact : 04 75 20 28 07 point-accueil-installation@ardeche.chambagri.fr
- Le **Plan de professionnalisation personnalisé (PPP)** est un parcours d'acquisition de compétences en lien avec le projet d'installation, visées par le candidat. Il détermine les besoins en formations complémentaires (stages ou formations courtes). Il permet d'obtenir la capacité

professionnelle pour une demande de DJA. Contact : 04 75 20 28 00 - ceppi@ardeche.chambagri.fr

- Le **Coin du foncier** est un espace du site Internet de la chambre d'agriculture de l'Ardèche, accessible à tous, dédié à la recherche de foncier agricole pour des candidats à l'installation et à l'offre de foncier pour des propriétaires et agriculteurs cédants. Contact : 04 75 20 28 30 corinne.conte@ardeche.chambagri.fr
- Le **diagnostic de potentiel agricole** est une étude de faisabilité de son projet de création d'entreprise, comprenant une étude de faisabilité prévisionnelle économique sur 4 ans et la mise en évidence des points forts et de vigilance du projet. Cette étude est nécessaire pour une demande de DJA. Elle est aussi très fréquemment demandée par les établissements bancaires pour obtenir un financement. ■



La Pépinière L'Arbre Local produit une vingtaine de variétés d'arbres et arbustes d'origine locale, principalement sauvage, sur un demi-hectare avec une cible de production annuelle de 12 000 plants.



Arij Ben Amara, ici accompagnée de son mari, Adnan Haouas, a créé la Pépinière de L'Arbre Local en janvier 2023. Une pépinière engagée dans la production de végétaux 100% locaux.

« Un petit foncier très difficile à trouver »

La Pépinière de L'Arbre Local produit une vingtaine de variétés d'arbres et arbustes d'origine locale, principalement sauvage. Elle est installée sur un demi-hectare avec une cible de production annuelle de 12 000 plants. « Un petit foncier très difficile à trouver », constate rapidement la jeune femme, qui a aussi utilisé le Coin du foncier afin de présenter son projet à des cédants. C'est là qu'elle trouve son terrain situé à Saint-Georges-les-Bains, mis à disposition par ses propriétaires à la communauté de communes Rhône Crussol, chargée de la location.

Aujourd'hui, la pépinière d'Arij Ben Amara rencontre un franc succès, soutenue par une filière qualitative et

porteuse de valeur ajoutée. Elle participe notamment à l'approvisionnement de commandes collectives d'essences champêtres locales pour la plantation de haies sur des exploitations agricoles, comme en réalise la chambre d'agriculture de l'Ardèche avec la fédération départementale des chasseurs. Un chef de culture a été embauché récemment et le manque de place se fait déjà sentir. « Nous espérons pouvoir agrandir la pépinière et créer de l'emploi local en recrutant cinq personnes à temps plein d'ici 2026, travailler tant avec les agriculteurs qu'avec les grandes villes... », ajoute-t-elle.

Parti d'une idée ambitieuse, sans être sur place, sans foncier, sans réseau et sans formation agricole, « son projet s'est consolidé étape après étape », témoigne son conseiller à la chambre d'agriculture. « Elle a été très à l'écoute et moteur sur les différents dispositifs d'accompagnement qu'on lui proposait et, en tirant le fil, la pelote s'est déroulée ! » ■

A.L.

500
CONTACTS sont pris
après du Point accueil
installation chaque
année en Ardèche

1. La marque valorise la traçabilité et le prélèvement durable de végétaux sauvages et locaux, porteurs d'adaptations génétiques spécifiques.
2. Bassin Rhône Saône Jura, Zone Méditerranéenne et Massif central.
3. Dotation Jeunes agriculteurs.